

AFFAIRE N° 37.- Construction d'un groupe scolaire de 8 classes maternelles + réfectoire, salle de jeux et logement au groupe scolaire Damase LEGROS au Chaudron.
- autorisation de solliciter de la C.D.C. un emprunt de 10 555 000 Frs CFA;

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 20 JUIN 1974 avait lieu à la Mairie de St-Denis l'appel d'offres relatif à la réalisation d'une école de 8 classes maternelles + réfectoire, salle de jeux et logement au groupe scolaire Damase LEGROS au Chaudron.

Cet appel d'offres s'était révélé infructueux, la municipalité a lancé une consultation d'entreprises. L'entreprise de Moufia a alors proposé d'effectuer les travaux pour un montant de 56 000.000.-
- les honoraires d'architecte s'élèvent à 2 290 000.-
- somme à valoir pour révisions de prix et divers 5 000 000.-
- décoration 265 000.-

63 555 000.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention de l'Education Nationale 26 500 000.-
- emprunt C.C.C.E. 26 500 000.-
- emprunt C.D.C. 10 555 000.-

63 555 000.-

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter de la C.D.C. un emprunt de 10 555 000 Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x